

Informations de base	
2011/2647(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur Sarajevo, Capitale européenne de la culture en 2014 Subject 4.45.02 Programmes, actions culturelles et soutien	Procédure terminée

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/05/2011	Décision du Parlement	T7-0241/2011	Résumé
12/05/2011	Résultat du vote au parlement		
12/05/2011	Débat en plénière		Résumé
12/05/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/2647(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Question orale/interpellation du Parlement		B7-0215/2011	07/04/2011	
Proposition de résolution		B7-0281/2011	02/05/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0241/2011	12/05/2011	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2011)6333	19/09/2011	

Résolution sur Sarajevo, Capitale européenne de la culture en 2014

Suite au débat qui a suivi la question orale [O-000061/2011](#) à la Commission sur Sarajevo comme capitale européenne de la culture en 2014, le Parlement européen a adopté une résolution préparée par sa commission de la Culture et de l'Éducation sur le même thème.

Les députés rappellent qu'une action communautaire intitulée «Capitale européenne de la culture» a été instituée, qui vise à mettre en valeur la richesse, la diversité et les traits caractéristiques communs des cultures européennes et à améliorer la compréhension mutuelle entre les citoyens européens. La manifestation « Capitale européenne de la culture pour les années 2007 à 2019 » ne concerne que les États membres de l'Union européenne. La résolution appelle toutefois le Conseil à faire une exception et à **désigner Sarajevo comme capitale européenne de la culture, à titre exceptionnel, en 2014.**

Pour les députés, une telle initiative permettrait d'accomplir un pas important en vue de dépasser les divisions que l'Europe a connues par le passé, et de mettre en valeur la Nouvelle Europe, en décernant ce titre à une ville qui fut le théâtre de tant d'événements tragiques au XXe siècle.